



SALOU Marie

Naissance : 30 novembre 1914 - Saint-Marc (29)

Nom de jeune fille : CAM

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [F.T.P.](#), [P.C.F.](#), [F.N](#)

Pseudonyme(s) : Mimi / Jacqueline

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêtée, Déportée

Décès : 12 juillet 2011 - Bohars (29)

Marie Cam débute à 16 ans un apprentissage du métier de couturière avant de devenir trois ans plus tard ouvrière. Elle épouse Goulven Salou le 7 juin 1932 à Lambézellec avec qui elle aura une fille nommée Andrée. La famille réside sur le plateau du Bouguen. Durant la Guerre d'Espagne, elle s'investit avec [Jeanne Goasguen](#) dans l'*Association Nationale du soutien de l'enfance malheureuse* (voir portfolio). Elle y rencontre plusieurs femmes, toutes d'obédience communiste, avec qui elle vient en aide aux réfugiés républicains espagnols. En juin 1939, elle adhère au [Parti Communiste Français \(P.C.F\)](#) tandis que son époux est mobilisé quelques mois plus tard à la déclaration de guerre. A la signature du pacte Germano-soviétique, elle reste fidèle au parti et entre dans le militantisme clandestin. Lors de la débâcle, Goulven est fait prisonnier mais il parvient à s'évader pour gagner la *Zone Libre* dans le sud de la France. Il parvient à gagner Dakar et s'y fait embaucher à l'arsenal. En juillet 1943, Goulven s'engage dans la *France Libre* de De Gaulle et combat avec le 1er Régiment de Fusiliers-Marins (1er R.F.M).

De son côté, Marie Salou poursuit son militantisme sous l'occupation. En février 1941, elle trouve du travail auprès de l'organisation Todt au fort de Penfeld. Durant les cinq mois en ce lieu, elle en profite pour y lâcher quelques tracts rédigés en allemand, fournis par [Charles Cadiou](#). En avril, elle héberge le responsable [Venise Gosnat](#) en attendant qu'une planque lui soit trouvée. A partir d'août, elle héberge d'autres résistants du [P.C.F.](#), notamment [Simone Lecrux](#) à son arrivée sur Brest. En juin 1941, elle veut rejoindre Goulven à Dakar mais faute de laisser-passer, le projet avorte. Elle reprend alors le travail à Brest mais cette fois au fort Montbarey où sont détenus des républicains espagnols servant de main d'oeuvre forcée pour la construction de la base sous-marine. Avec [Jeanne Goasguen](#) qui leur procure de fausses cartes d'identité, elles réussissent à faire évader certains républicains. Sans que l'on puisse donner davantage de précisions, il semble qu'elle ait favorisé la transmission d'informations sur l'activité de la Kriegsmarine à l'ambassade américaine de Paris. Ces informations auraient été communiquées par [Marcel Roudot](#).

Marie Salou peut cesser de travailler pour les allemands à partir de février 1942. Les transferts d'argent entre les deux zones sont désormais autorisés. Elle reçoit de l'aide financière par Goulven. Elle participe le 28 avril à la manifestation des femmes brestoises contre les restrictions alimentaires. Interpellée par la police, elle est rapidement relâchée faute de preuves et d'aveu. En juillet, un groupe de militantes communistes parvient à se faire embaucher à l'arsenal dans un garage allemand pour s'occuper des tâches ménagères. Marie Salou avec [Angèle Le Nédellec](#), [Yvette Richard](#) et [Raymonde Vadaine](#) sabotent

certains véhicules et manquent de peu d'incendier tout le garage. Cet accès à l'arsenal leur permet également de diffuser des messages et la propagande. Le 28 août, elle saccage avec [Raymonde Vadaine](#) la vitrine de la *Légion des Volontaires Français* (L.V.F) de la rue de Siam, sous la protection des [F.T.P.](#) Elle est arrêtée à son domicile le 1er octobre 1942 par la police française, au retour d'une promenade avec sa fille Andrée.

Après une fouille en règle, ils n'ont rien trouvé, mais ils m'ont quand même embarquée. Le plus gros des arrestations eut lieu ce jour-là. Toute la police était sur les dents, même les agents de ville. Nous avons été répartis dans les différents commissariats de la ville de Brest ; les hommes un moment à la prison de Pontaniou où j'ai vu les gendarmes, gantés de blanc, les y enfermer. Je n'y suis pas restée parce qu'on n'y gardait pas les femmes. Par la suite, nous avons été regroupés au Château d'où les hommes sont partis pour Rennes afin d'être interrogés par la S.P.A.C (Service de police anti-communiste). Ils en sont revenus bien amochés : [Albert Abalain](#) bridge cassé et Paul Ie Guen pieds écrasés etc...

Après son internement au château de Brest, elle est transférée à la prison Centrale de Rennes avec [Yvette Richard](#), [Angèle Le Nédellec](#) et [Raymonde Vadaine](#). Elles y sont jugées par le tribunal spécial de Rennes le 11 décembre 1942. Les deux premières écopent d'une année de prison et seront libérées en novembre 1943. Pour [Raymonde](#) et Marie Salou les peines sont plus lourdes. Elles écopent de cinq années de réclusion.

Le 13 avril 1943, [Raymonde](#) et Marie sont remises aux autorités allemandes et internées à la prison *Jacques Cartier*. Transférée sur Fresnes en juillet 1943, Marie Salou est rejugée le 28 août et condamnée à mort en même temps que 19 résistants communistes brestois. Sa peine est commuée en internement par clémence tandis que [les hommes sont fusillés le 17 septembre 1943 au Mont Valérien](#). Après six mois d'internement à Fresnes, séparée de [Raymonde](#), Marie Salou est déportée en Allemagne le 23 décembre 1943 avec le statut *Nacht und Nebel*. Dans le convoi qui l'emporte à l'Est, se trouve également [Jean Masson](#).

Elle passe par les prisons et camps de Karlsruhe, Lübeck-Lauerhof, Cottbus, Ravensbrück et Mauthausen. Le 23 avril 1945, elle est libérée par la Croix-Rouge. Après avoir traversé l'Autriche, le convoi parvient en Suisse (voir portfolio).

Aussi, c'est avec un Ouf ! de soulagement que nous avons posé nos pieds sur le sol Suisse, car jusque là nous n'étions sûres de rien. Dans ce pays d'accueil, nous avons été bien reçues sur le quai. Il y avait presque une infirmière pour chacune. Nous avons passé une visite médicale. Celles jugées incapables de continuer le voyage sont restées en Suisse ou plusieurs, hélas, sont mortes.

Le 11 juin 1945, deux ans et demi après son arrestation, Marie Salou arrive à Brest. Pour son action dans la Résistance, elle est élevée au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La sépulture de Marie Salou se trouve dans le cimetière de Lambézellec à Brest [Carré 5, Rang 6, Tombe 24]

Publiée le mercredi 22 juillet 2020, par [A.N.A.C.R 29](#), [Gildas Priol](#), mise à jour mercredi 29 mai 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (1EM24).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattante volontaire de la résistance de Marie Cam-Salou (1622 W 30).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- SALOU Marie, témoignage, recueilli par Jean Nédelec en 2006.
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés depuis Paris en décembre 1943 ([I.163](#)).
- Le Maitron, notice biographique de [Marie Salou](#).
- Françaislibres.net, notice synthétique de [Goulven Salou](#).
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de [Marie Salou](#).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Cahier de mise à jour - 1485 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1986.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistante de Marie Cam-Salou ([GR 16 P 102362](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>